

- Route bidirectionnelle : 7 m de chaussée
- Echanges avec la RD18 et la RD7n via deux giratoires

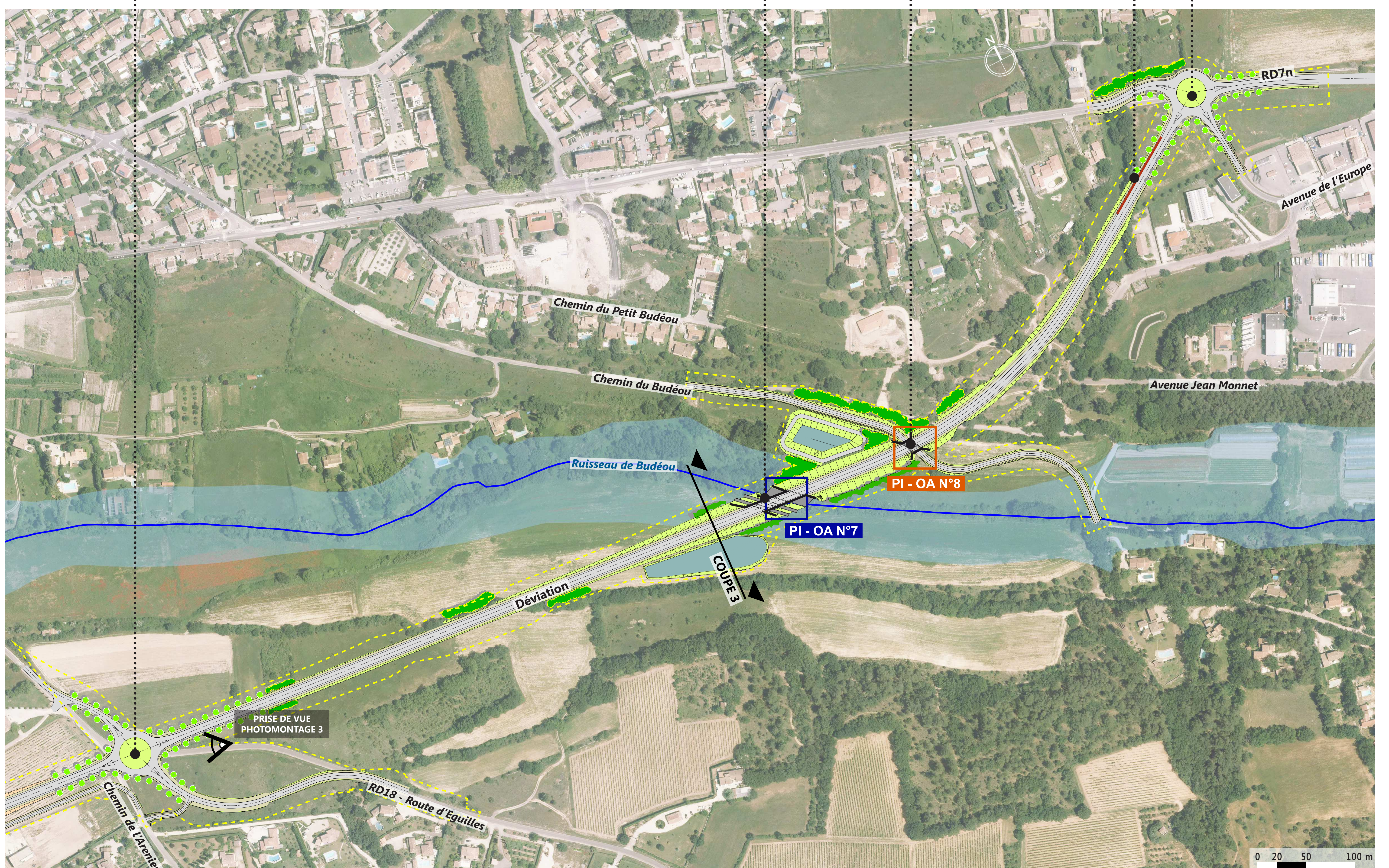
RACCORDEMENT  
AVEC LA RD18

OA 7 : RÉTABLISSEMENT  
DU BUDÉOU

OA 8 : RÉTABLISSEMENT CHEMIN DU  
BUDÉOU PAR PASSAGE INFÉRIEUR

DISPOSITIF  
DE PROTECTION  
ACOUSTIQUE

RACCORDEMENT  
AVEC LA RD7n EST



- LÉGENDE
- Alignements d'arbres
  - Haie
  - Frange boisée
  - Massif arbustif (type garrigue)
  - Dispositif de protection acoustique
  - Zone inondable
  - Cours d'eau
  - Emprise du projet
  - Ensemencement petits ligneux adaptés aux milieux rocheux
  - Prise de vue photomontage